

**ATTESTATION DE PROPRIETE**  
\*\*\*\*\*

Le soussigné **Jean-Luc MORSOMME**, Receveur ad interim du 1er Bureau d'Enregistrement de WOLUWE, sis rue de la Régence n° 54 à 1000 BRUXELLES,

certifie au vu de la documentation dont il dispose ce jour, que :

1) L'association « GROUPE SCOLAIRE DON BOSCO » A.S.B.L., dont le siège social est fixé à 1200 BRUXELLES, Chaussée de Stockel n° 270, NN : 431.740.565, titulaire du droit d'emphytéose pour une durée de 50 ANS ;

2) L'association « COLLE GE DON BOSCO » A.S.B.L., dont le siège social est fixé à 1200 BRUXELLES, Chaussée de Stockel n° 270, NN : 408.653.575, titulaire du droit de fonds grevé ;

sont ensemble titulaires de la totalité en pleine propriété des biens immeubles décrits ci-après, connus à l'Administration du Cadastre sous les désignations suivantes :

**Commune de WOLUWE-SAINT-LAMBERT**  
*1ère Division (Art. 18162)*

02ha 35a 43ca : bâtiments scolaires sis Chaussée de Stockel n° 270, (Anno 1963) cadastres Section B n° 170/G/2, RC : 55.357,00 EUR (2H)

**TITRE :**

Acte de constitution de droit d'emphytéose reçu par le Notaire Pierre VAN WINCKEL à Woluwe-Saint-Lambert le 02.10.2007. (acte n° 311 enregistré à WOLUWE I le 03.10.2007)

Bruxelles, le 07 mai 2012

pour le Receveur a.i.,



Jean-Luc MORSOMME

Rue de la Régence n° 54 à 1000 BRUXELLES  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12h  
BANQUE BELGIANE - BIC: BOFAS333

\*\*\*\*\*